

I. Bilan (En K€)

1 Actif

BILAN ACTIF en K€				
Montants en K Euros				
Rubriques	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 151 666	-805 155	4 346 511	4 386 568
Terrains	2 749 503	-159 790	2 589 713	2 597 987
Constructions	2 202 021	-644 540	1 557 481	1 641 043
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 524	-824	5 700	6 150
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	193 618		193 618	141 388
Immobilisations financières	327 624		327 624	323 676
Parts dans les entreprises liées d'assurance				
Participations	234 099		234 099	234 099
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	93 519		93 519	89 572
Prêts				
Autres immobilisations financières	6		6	6
Total de l'actif immobilisé	5 479 290	-805 155	4 674 135	4 710 245
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances	24 245	-7 924	16 321	10 914
Créances clients et comptes rattachés	16 757	-7 924	8 833	5 199
Autres créances	7 488		7 488	5 716
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	146 193		146 193	56 455
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	146 193		146 193	56 455
Total de l'actif circulant	170 438	-7 924	162 514	67 369
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	5 649 728	-813 079	4 836 649	4 777 614

2 Passif

BILAN PASSIF en K€		
Montants en K Euros		
Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital [dont versé...]	2 336 967	2 336 967
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 437 458	2 437 458
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves	12 039	12 039
Réserve légale	12 039	12 039
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-70 465	-41 569
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	60 408	-28 896
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	4 776 406	4 715 998
Provisions pour risques	20	20
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS	20	20
Dettes	60 223	61 595
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9	
Emprunts et dettes financières diverses	36 046	35 412
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 473	6 452
Dettes fiscales et sociales	627	361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54	33
Autres dettes	6 067	4 481
Produits constatés d'avance	13 946	14 856
487000000000	13 946	14 856
TOTAL DES DETTES	60 223	61 595
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	4 836 649	4 777 614

II. Compte de résultat (En K€)

1. Modèle Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT en K€		
Montants en K Euros		
Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	223 042	193 223
Montant net du chiffre d'affaires	223 042	193 223
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 838	3 099
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	58 724	
Autres produits	11 198	5 421
Total des produits d'exploitation (I)	298 802	201 742
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes (1)	22 996	18 965
Impôts, taxes et versements assimilés	26 475	25 163
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	67 508	63 237
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	40 487	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 912	1 582
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	41 822	
Autres charges	2 291	1 161
Total des charges d'exploitation (II)	208 493	110 108
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	90 309	91 634
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (2)	6 002	6 079
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	3 195	1 372
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers (V)	9 196	7 451
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	-0	52
Total des charges financières (VI)	-0	52
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	9 197	7 399
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	99 506	99 033
Produits exceptionnels (VII)		1 439
Charges exceptionnelles (VIII)		103 003
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII- VIII)		-101 564
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	39 098	26 365
Total des produits (I+III+V+VII)	307 998	210 632
Totale des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	247 591	239 528
BÉNÉFICE OU PERTE	60 408	-28 896

AGLM IMMO

SAS au capital de 2 336 967 200 €
Siège social : 32, avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-Barœul
817 487 077 RCS Lille Métropole
.....

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 5 mai à 18h30, les actionnaires de la société AGLM IMMO se sont réunis en Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire, à l'hôtel Pullman Montparnasse, 19, rue du Commandant René Mouchotte – 75014 Paris, sur convocation du Président.

Sont présents :

La Mondiale,

Société d'Assurance Mutuelle sur la Vie et de Capitalisation,
ayant son siège social : 32, avenue Emile Zola - 59370 Mons-en-Barœul,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole,
sous le numéro 775 625 635,

détenant 12 815 650 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Olivier Arlès, Directeur général délégué,

et

La Mondiale Retraite Supplémentaire

Société anonyme,
Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le Code des assurances
ayant son siège social : 32 avenue Emile Zola – 59370 Mons-en-Barœul
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole,
sous le numéro 903 475 515

détenant 8 594 357 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Eric Rosenthal, Directeur général,

et

AG2R Prévoyance,

Institution de Prévoyance,
ayant son siège social : 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 Paris,
identifiée au SIREN sous le numéro 333 232 270,

détenant 1 386 763 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Olivier Arlès, Directeur général délégué,

et

Prima,

Société anonyme régie par le Code des assurances,
ayant son siège social : 37 boulevard Brune - 75014 Paris,
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris,
sous le numéro 333 193 795,

détenant 286 577 actions de 100 euros,

représentée par Madame Pascale Soyeux, Directeur général,

et

Arpege Prévoyance,
Institution de Prévoyance,
ayant son siège social : 143 avenue Aristide Briand – 68067 Mulhouse
identifiée au SIREN sous le numéro 315 588 376,

détenant 125 752 actions de 100 euros,

représentée par Monsieur Philippe Dabat, Directeur général,

et

ViaSanté Mutuelle,
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité,
ayant son siège social : 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 Paris,
identifiée au SIREN sous le numéro 777 927 120,

détenant 160 573 actions de 100 euros,

représentée par Madame Céline Cornet, Directeur général,

détenant ensemble la totalité des 23 369 672 actions composant le capital social de la Société, seuls actionnaires de **AGLM IMMO.**

Monsieur Xavier Pelton, Directeur général de la Société, est également présent.

L'Assemblée est ainsi en mesure de délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

Les actionnaires, après avoir été informés que le Commissaire aux comptes de la Société, KPMG SA, dûment convoqué, est absent et excusé, ont désigné comme Président de séance le Directeur général.

Le Directeur général a rappelé les points à l'ordre du jour :

A titre ordinaire :

- Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes 2025 et quitus au Président et au Directeur général ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

A titre extraordinaire :

- Modifications statutaires dans le cadre de la Loi attractivité du 13 juin 2024 ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Directeur général déclare qu'à compter de la convocation, tous les documents ci-dessous énoncés ont été tenus à la disposition des actionnaires au lieu du siège social, qu'ainsi les actionnaires ont pu librement exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi et les statuts :

- copie des courriers de convocations ;
- de l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2025 ;
- du rapport de gestion du Président ;
- du rapport du Président à l'assemblée générale extraordinaire ;
- des rapports du Commissaire aux comptes ;
- du texte des résolutions proposées ;

L'Assemblée lui en donne acte.

Lecture est donnée des rapports du Président et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, les actionnaires, après échanges de vues, ont adopté les résolutions suivantes :

A titre ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et définitif au Président et au Directeur général, de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale des Associés, décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de 60 407 785,62 euros au compte de report à nouveau qui présentera ainsi un solde débiteur de -10 057 365,46 euros.

Il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices 2022, 2023 et 2024.

Troisième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et l'avenant à la convention d'intégration fiscale qui y est mentionné.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A titre extraordinaire :

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de modifier les articles 15, 17 et 19 des statuts de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale approuve les modifications apportées à l'article 15 des statuts rédigé de la manière suivante :

« Article 15 - Décisions des actionnaires

Le ou les actionnaires sont compétents pour prendre notamment les décisions suivantes par acte sous seing privé ou par voie d'Assemblée générale :

- approbation des comptes et affectation du résultat ;
- approbation des conventions réglementées ;
- nomination et révocation du Président de la société ;
- nomination des commissaires aux comptes ;
- toutes modifications statutaires.

Le Commissaire aux comptes est informé des décisions prises par les actionnaires ou l'Assemblée.

Toutes autres décisions sont de la compétence du Président.

Les décisions prises par le ou les actionnaires sont répertoriées dans un registre coté et paraphé ou un registre électronique, tenu conformément aux dispositions légales. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée générale approuve les modifications apportées à l'article 17 des statuts rédigé de la manière suivante :

« Article 17 - Comptes annuels

Le Président de la Société tient une comptabilité régulière des opérations sociales, arrête les comptes annuels et le cas échéant les comptes consolidés conformément aux lois et usages du commerce, et établit le rapport de gestion.

Le ou les actionnaires approuvent les comptes, après rapport du commissaire aux comptes, dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée générale approuve les modifications apportées à l'article 19 des statuts rédigé de la manière suivante :

« Article 19 - Dissolution - Liquidation

Hors les cas de dissolution judiciaire prévus par la loi, il y aura dissolution de la société à l'expiration du terme fixé par les statuts, par décision du ou des actionnaires prise par acte sous seing privé ou en assemblée générale extraordinaire. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal afin d'effectuer toutes formalités de publicité, dépôt et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les actionnaires présents ou représentés.

c55554aa-0198-4727-0d56bc923ebd
Olivier Agiez
pour La Mondiale
2026-05-07 18:06:51 UTC

148aefbf-2441-30a2-807b390298266cdc
Olivier Agiez
pour AG2R Prévoyance
2026-05-07 18:06:51 UTC

86a644dc-40e8-5346-8910-4e983c9c65844
Pascale Sèveux
pour Prima
2026-05-11 13:51:04 UTC

b51a506e-04c9-44b1-9f56-b5c340bd7379
Céline Cornet
pour ViaSanté Mutuelle
2026-05-11 12:35:08 UTC



8d36ded2-cc69-3c02-9ad8-dc4c4fe58ae4
2026-05-07 14:28:01 UTC
Philippe Dabat
pour **Arpege Prévoyance**



e7b44639-c7a0-384f-b241-06d0509c1048
2026-05-07 14:21:59 UTC
Edouard
pour **La Mondiale Retraite Supplémentaire**



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AGLM IMMO S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

AGLM IMMO S.A.S

32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AGLM IMMO S.A.S

32 Avenue Emile Zola 59370 MONS EN BAROEUL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale des associés de la société par actions simplifiées AGLM IMMO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiées AGLM IMMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2.1 Référentiel comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour ce qui concerne la valorisation et la dépréciation des immeubles et des titres de participation, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 avril 2026

KPMG SA

Regis TRIBOUT

Associé

AGLM IMMO

**32 Avenue Emile Zola
59370 à MONS-EN-BAROEUL**

COMPTES ANNUELS AU 31-12-2025
Présentés en K€



I. Bilan (En K€)	4
1 Actif	4
2 Passif	5
II. Compte de résultat (En K€)	6
1. Modèle Compte de résultat	6
III. Annexe aux comptes annuels	7
1 Présentation	7
1.1 Objet de la SAS AGLM IMMO	7
1.2 Faits caractéristiques de l'exercice	7
1.3 Evènements postérieurs à la clôture	8
2 Principes et méthodes comptables	8
2.1 Référentiel comptable	8
2.2 Immobilisations incorporelles	9
2.3 Immobilisations corporelles	9
2.4 Immobilisations financières	9
2.5 Créances	9
2.6 Valeurs mobilières de placement	9
2.7 Provisions pour risques et charges	10
2.8 Dettes	10
2.9 Produits et charges exceptionnels	10
3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	10
3.1 Informations relatives à l'actif	10
3.1.1 Immobilisations - Cadre général.....	10
3.1.2 Immobilisations - Aménagement du cadre général.....	11
3.1.3 Amortissements - Cadre général.....	11
3.1.4 Amortissements - Aménagement du cadre général.....	12
3.1.5 Dépréciations.....	12
3.1.6 Filiales et participations.....	13
3.1.7 Stocks et en-cours.....	13
3.1.8 Détail et justifications des dépréciations de l'actif circulant.....	13
3.1.9 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice.....	13
3.1.10 Précisions sur la nature et le rythme en résultat des charges constatées d'avance, des frais d'émissions d'emprunt, des primes de remboursement d'emprunts et nature des écarts de conversion	14
3.2 Informations relatives au passif	14
3.2.1 Capital	14
3.2.2 Variation des capitaux propres	15
3.2.3 Actions détenues en propre	15
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	15
3.2.5 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice.....	15
3.2.6 Etat des dettes garanties par des sûretés réelles	15
3.2.7 Nature et rythme de reprise des produits constatés d'avance, nature et montant des écarts de conversion et différences d'évaluation – passif	16
3.3 Notes sur le compte de résultat	16
3.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie et marchés géographiques	16

3.3.2	Nature et montants des produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice, des produits et des charges imputables à un autre exercice, des quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.....	16
3.3.3	Honoraires des commissaires aux comptes	16
3.3.4	Nature des charges et produits exceptionnels	17
4	Informations relatives à la fiscalité	17
4.1	Incidence sur le résultat de l'exercice de toute modification d'impôt votée entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes	17
4.2	Crédit d'impôts	17
4.3	Corrections exceptionnelles	17
4.4	Autres informations liées à la fiscalité	17
4.4.1	Impôt sur les sociétés	17
4.4.2	Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (CEBGE)	18
4.4.3	Impôt minimum mondial (Pilier 2 des règles Globe)	18
5	Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché	19
5.1	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	19
5.2	Informations au titre des opérations réalisées avec les principaux actionnaires et les organes d'administration, de direction ou de surveillance	19
6	Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance	19
7	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	19
7.1	Engagements hors bilan	19
7.2	Engagements hors bilan à l'égard d'entités liées	19
7.3	Engagements de crédit-bail	19
8	Informations relatives à l'effectif	19

I. Bilan (En K€)

1 Actif

BILAN ACTIF en K€				
Montants en K Euros				
Rubriques	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 151 666	-805 155	4 346 511	4 386 568
Terrains	2 749 503	-159 790	2 589 713	2 597 987
Constructions	2 202 021	-644 540	1 557 481	1 641 043
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 524	-824	5 700	6 150
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	193 618		193 618	141 388
Immobilisations financières	327 624		327 624	323 676
Parts dans les entreprises liées d'assurance				
Participations	234 099		234 099	234 099
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	93 519		93 519	89 572
Prêts				
Autres immobilisations financières	6		6	6
Total de l'actif immobilisé	5 479 290	-805 155	4 674 135	4 710 245
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances	24 245	-7 924	16 321	10 914
Créances clients et comptes rattachés	16 757	-7 924	8 833	5 199
Autres créances	7 488		7 488	5 716
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	146 193		146 193	56 455
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	146 193		146 193	56 455
Total de l'actif circulant	170 438	-7 924	162 514	67 369
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	5 649 728	-813 079	4 836 649	4 777 614

2 Passif

BILAN PASSIF en K€		
Montants en K Euros		
Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Capital [dont versé...]	2 336 967	2 336 967
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 437 458	2 437 458
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves	12 039	12 039
Réserve légale	12 039	12 039
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-70 465	-41 569
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	60 408	-28 896
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	4 776 406	4 715 998
Provisions pour risques	20	20
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS	20	20
Dettes	60 223	61 595
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9	
Emprunts et dettes financières diverses	36 046	35 412
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 473	6 452
Dettes fiscales et sociales	627	361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54	33
Autres dettes	6 067	4 481
Produits constatés d'avance	13 946	14 856
487000000000	13 946	14 856
TOTAL DES DETTES	60 223	61 595
Écarts de conversion et différences d'évaluation – Passif		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	4 836 649	4 777 614

II. Compte de résultat (En K€)

1. Modèle Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT en K€		
Montants en K Euros		
Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	223 042	193 223
Montant net du chiffre d'affaires	223 042	193 223
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 838	3 099
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	58 724	
Autres produits	11 198	5 421
Total des produits d'exploitation (I)	298 802	201 742
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes (1)	22 996	18 965
Impôts, taxes et versements assimilés	26 475	25 163
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	67 508	63 237
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	40 487	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6 912	1 582
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	41 822	
Autres charges	2 291	1 161
Total des charges d'exploitation (II)	208 493	110 108
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	90 309	91 634
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (2)	6 002	6 079
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	3 195	1 372
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers (V)	9 196	7 451
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	-0	52
Total des charges financières (VI)	-0	52
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	9 197	7 399
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	99 506	99 033
Produits exceptionnels (VII)		1 439
Charges exceptionnelles (VIII)		103 003
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII- VIII)		-101 564
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	39 098	26 365
Total des produits (I+III+V+VII)	307 998	210 632
Totale des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	247 591	239 528
BÉNÉFICE OU PERTE	60 408	-28 896

III. Annexe aux comptes annuels

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 4 836 649 k€ et au compte de résultat de l'exercice, dégagant un résultat de 60 408 k€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 Présentation

1.1 Objet de la SAS AGLM IMMO

L'objet de l'entité **AGLM IMMO**, foncière commune de la SGAM AG2R LA MONDIALE est l'acquisition, la construction et la gestion d'un patrimoine immobilier. Elle vise à valoriser ce patrimoine par la location, la vente ou le développement, afin de générer des revenus ou des plus-values.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

• Cessions

Deux immeubles ont été vendus en 2025 :

- Marseille Balthazar pour 42 000 k€ le 12 décembre 2025.
- Paris Ponthieu pour 17 100 k€ le 10 mars 2025.

• Acquisitions

- La société AGLM Immo a acquis les biens en VEFA et en VIR en totalité pour la partie habitation de l'immeuble situé 58 boulevard Victor Hugo à Neuilly-Sur-Seine au prix de 33 498 k€. La date prévisionnelle de livraison est fixée au 30/06/2026.
- D'un portefeuille de commerces « PRISM » comprenant 5 commerces et 1 local habitation en 10/2025 pour un prix global de 16 090 k€.

➤ Provision et Reprise de dépréciation des immeubles

La SAS AGLM IMMO a enregistré des dotations à la provision de dépréciation durable pour neuf immeubles et quatre reprises. Il s'agit :

- Dotation Boulogne l'Angle pour un montant de 12 123 k€
- Dotation Boulogne Vaillant pour un montant de 2 680 k€
- Dotation Caen Leclerc pour un montant de 262 k€
- Dotation Clichy Sanzillon « Factory » pour un montant de 9 743 k€
- Dotation Courbevoie Coupole « Exaltis » pour un montant de 3 907 k€
- Dotation Metz Serpenoise pour un montant de 455 k€
- Dotation Montreuil Gaumont pour un montant de 4 838 k€
- Dotation Paris Belles Feuilles pour un montant de 5 859 k€
- Dotation Toulouse Alsace Lorraine pour un montant de 619 k€
- Reprise Issy Leclerc pour un montant de 793 k€
- Reprise Nanterre « Upside » pour un montant de 674 k€
- Reprise Gros Horloge pour un montant de 538 k€
- Reprise Saint Denis Corner pour un montant de 1 985 k€

Le stock de provision de dépréciation au 31/12/2025 est de 293 246 k€.

- **Provisions sur créances locataires**

La SAS AGLM IMMO a enregistré une reprise des provisions sur les créances locataires à hauteur de 1 848 k€ et une dotation de 6 912 k€.

Le stock de provisions au 31/12/2025 est de 7 924 k€.

- **Autres évènements**

Il a été décidé lors de l'AG du 13 mai 2025 d'affecter la perte de 28 896 k€ au compte report à nouveau.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Dans le contexte actuel lié aux opérations militaires en Iran qui ont commencé le 28 février 2026 et qui affectent plus largement le Moyen-Orient, le Groupe veille sur les possibles répercussions directes ou indirectes sur ses activités et ses risques. S'agissant d'un événement survenu en 2026, aucune incidence n'est à constater dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. De la même manière, aucune incidence n'est à constater dans l'état de durabilité de ce même exercice, que ce soit en matière de processus de double-matérialité ou de mise à jour des informations publiées en lien avec les risques matériels identifiés. Enfin, face à ce contexte géopolitique, une attention particulière reste portée aux risques accrus en matière de cybersécurité, pour lesquels le Groupe maintient une vigilance renforcée.

À date, l'exposition du Groupe et de ses entités est marginale sur leurs activités et leurs actifs. Compte tenu de la solidité financière que montrent les résultats 2025, aucun élément ne laisse à penser que la continuité d'exploitation du Groupe et de ses entités serait compromise.

Hormis cet événement, qui constitue un événement postérieur à la clôture devant faire l'objet d'une information à l'organe appelé à statuer sur les comptes, aucun autre événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2025 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable

Les comptes annuels sont établis, en **euros** dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC N° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dans sa dernière version consolidée au 1^{er} janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels, à savoir :

- ♦ Continuité de l'exploitation,
- ♦ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ♦ Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Compte tenu de l'application prospective du règlement ANC N° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, les impacts sur les principaux postes concernent notamment les cessions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice présentées au 31/12/2025 dans le résultat d'exploitation et non plus en résultat exceptionnel.

La valeur nette comptable des cessions d'immobilisations s'élève à 41 822 K€ et le produit des cessions s'élève à 58 724 K€ au 31/12/2025.

2.2 Immobilisations incorporelles

Néant

2.3 Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et des frais d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

	Habitations & Bureaux Pre 1945		Habitations & Bureaux Post 1945 Hors IGH				Immeubles IGH		Entrepôts	
COMPOSANTS	Bureaux Haussmanniens non restructurés		Bureaux		Logements		Bureaux IGH			
	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P	DUREE	Q/P
GROS ŒUVRE	120	65%	80	65%	80	65%	70	40%	30	85%
CLOS COUVERT	35	10%	30	10%	30	10%	30	30%	30	5%
CORPS D'ETAT TECHNIQUES	25	15%	25	15%	25	15%	25	25%	20	5%
CORPS D'ETAT ARCHITECTURAUX	15	10%	15	10%	15	10%	15	5%	10	5%

2.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont retenues en comptabilité pour leur valeur nominale.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières sont composées :

- ♦ de participations
- ♦ d'autres titres immobilisés
- ♦ d'autres immobilisations financières

2.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 Valeurs mobilières de placement

Néant

2.7 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges à caractère social, fiscal et juridique sont inscrites au passif du bilan pour leur montant estimé au 31 décembre.

2.8 Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

2.9 Produits et charges exceptionnels

Sont inscrits en "exceptionnel", les charges et produits directement liés à un évènement majeur et inhabituel.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives à l'actif

3.1.1 Immobilisations - Cadre général

En K€	Situations et mouvements			
Rubriques	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	5 105 830,68	143 233,82	97 398,64	5 151 665,86
Terrains	2 735 507,32	28 817,44	14 822,00	2 749 502,76
Constructions	2 222 036,64	24 722,93	44 738,42	2 202 021,15
Autres immobilisations corporelles	6 899,11	0,00	374,95	6 524,15
Immobilisations corporelles en cours	141 387,62	89 693,44	37 463,27	193 617,79
Immobilisations financières	323 676,26	9 525,27	5 577,55	327 623,98
Participations	234 098,90	0,00	0,00	234 098,90
Autres titres immobilisés	89 571,67	9 525,27	5 577,55	93 519,39
Autres immobilisations financières	5,70	0,00	0,00	5,70
Total	5 429 506,95	152 759,09	102 976,19	5 479 289,84

3.1.2 Immobilisations - Aménagement du cadre général

En K€	Ventilation des augmentations					Total
	Virements		Entrées			
Augmentations de l'exercice	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Immobilisations corporelles	37 450,00	0,00	16 090,37	0,00	89 693,44	143 233,82
Terrains	15 370,70	0,00	13 446,75	0,00	0,00	28 817,44
Constructions	22 079,31	0,00	2 643,62	0,00	0,00	24 722,93
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	89 693,44	89 693,44
Immobilisations financières	0,00	0,00	9 525,27	0,00	0,00	9 525,27
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	9 525,27	0,00	0,00	9 525,27
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	37 450,00	0,00	25 615,64	0,00	89 693,44	152 759,09

En K€	Ventilation des diminutions					Total
	Virements		Sorties			
Diminutions de l'exercice	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Immobilisations corporelles	37 450,00	0,00	59 935,37	0,00	13,26	97 398,64
Terrains	0,00	0,00	14 822,00	0,00	0,00	14 822,00
Constructions	0,00	0,00	44 738,42	0,00	0,00	44 738,42
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	374,95	0,00	0,00	374,95
Immobilisations corporelles en cours	37 450,00	0,00	0,00	0,00	13,26	37 463,27
Immobilisations financières	0,00	0,00	5 577,55	0,00	0,00	5 577,55
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	5 577,55	0,00	0,00	5 577,55
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
Total	37 450,00	0,00	65 512,92	0,00	13,26	102 976,19

3.1.3 Amortissements - Cadre général

En K€	Situations et mouvements				
Rubriques	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles		0	0	0	0
Immobilisations corporelles		462 513,41	67 508,39	18 113,20	511 908,60
Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	Linéaire	461 764,79	67 388,93	18 069,27	511 084,46
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	748,62	119,46	43,93	824,15
Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Participations		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Linéaire	462 513,41	67 508,39	18 113,20	511 908,60

3.1.4 Amortissements - Aménagement du cadre général

En K€	Ventilation des dotations			
Dotations de l'exercice	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	67 508,39	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	67 388,93	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	119,46	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	67 508,39	0,00	0,00

En K€	Ventilation des diminutions		
Diminutions de l'exercice	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	18 113,20	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	18 113,20	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	18 113,20	0,00

3.1.5 Dépréciations

En K€	Situations et mouvements(b)			
Rubriques (a)	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice (c)
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	256 748,82	40 487,29	3 990,00	293 246,11
Terrains	137 519,96	24 219,63	1 949,50	159 790,09
Constructions	119 228,86	16 267,65	2 040,49	133 456,02
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	2 859,94	6 912,16	1 848,16	7 923,94
Locataires	2 859,94	6 912,16	1 848,16	7 923,94
Total	259 608,76	47 399,45	5 838,16	301 170,05

3.1.6 Filiales et participations

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (hors résultat) (2) (3)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d' affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice (4)	Observations
			Brute	Nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)										
AS 82-92 REAUMUR	36 221,36	100	112 879,26	112 879,26	0,00	0,00	4 583,75	1 955,64		
SARL 68 FAUBOURG	66 575,15	100	121 217,35	121 217,35	0,00	0,00	6 237,76	3 747,85		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
Filiales non reprises au 1										
a. Filiales françaises (ensemble)			0,00	0,00	0,00	0,00				
b. Filiales étrangères (ensemble)			0,00	0,00	0,00	0,00				
Participations non reprises au 1										
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)			53 661,20	53 661,20	0,00	0,00				
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)			34 487,08	34 487,08	0,00	0,00				
A. Total des filiales			322 244,89	322 244,89	0,00	0,00				
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1)										
SCI FONCIERE RESICOFFIM	30 500,00	30	4 171,89	4 171,89	0,00	0,00				
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
B. Total des participations			4 171,89	4 171,89	0,00	0,00				
C. Total des filiales et des participations (A + B)			326 416,78	326 416,78	0,00	0,00				

3.1.7 Stocks et en-cours

Néant

3.1.8 Détail et justifications des dépréciations de l'actif circulant

La SAS AGLM IMMO a enregistré une reprise des provisions locataires à hauteur de 1 848 k€ et une dotation de 6 912 k€.

Le stock de provisions au 31/12/2025 est de 7 924 k€ contre 2 860 k€ au 31/12/2024.

3.1.9 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances en K€	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00	0,00
Créances de l'actif circulant	16 321,50	15 800,64	520,86
Avances et acomptes versés	0,00	0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	8 833,42	8 550,19	283,23
Autres créances	7 488,08	7 250,45	237,63
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00
Total	16 321,50	15 800,64	520,86

3.1.10 Précisions sur la nature et le rythme en résultat des charges constatées d'avance, des frais d'émissions d'emprunt, des primes de remboursement d'emprunts et nature des écarts de conversion

Néant

3.2 Informations relatives au passif

3.2.1 Capital

Détail (en K€)	Nombre de parts/actions	Capital
LA MONDIALE	12 815 650	1 281 565,00
AG2R PREVOYANCE	1 386 763	138 676,30
PRIMA	286 577	28 657,70
VIASANTE	160 573	16 057,30
ARPEGE PREVOYANCE	125 752	12 575,20
LA MONDIALE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE	8 594 357	859 435,70
(Parts de 100 €)	23 369 672	2 336 967,20

Les associés dans la SAS AGLM IMMO au 31 décembre 2025 sont :

- La Mondiale 32, Avenue Émile Zola à Mons-en Baroeul (59370) qui détient 54,84 % des parts composant le capital social ;
- AG2R Prévoyance 14-16, Boulevard Malesherbes à Paris (75008) qui détient 5,93 % des parts composant le capital social ;
- PRIMA 37, Boulevard Brune à Paris (75014) qui détient 1,23 % des parts composant le capital social ;
- VIASANTE MUTUELLE 14-16, Boulevard Malesherbes à Paris (75008) qui détient 0,69 % des parts composant le capital social ;
- ARPEGE Prévoyance 143, Avenue Aristide Briand à Mulhouse (68100) qui détient 0,54 % des parts composant le capital social ;
- La Mondiale Retraite Supplémentaire 14-16, Boulevard Malesherbes à Paris (75008) qui détient 36,78 % des parts composant le capital social.

La SAS AGLM IMMO est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale, dont la société mère est la société La Mondiale dont le siège est situé au 32, avenue Emile Zola, 59 370 Mons-en-Barœul (n° identification 775 625 635 RCS Lille), elle-même faisant partie du périmètre de combinaison SGAM AG2R LA MONDIALE dont le siège social est situé au 14-16 boulevard Malesherbes, 75008 Paris (n° identification 502 858 418 RCS Paris).

3.2.2 Variation des capitaux propres

Détail (en K€)	31/12/2024	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Capital [dont versé...]	2 336 967	0		2 336 967
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 437 458	0		2 437 458
Écarts de réévaluation	0	0	0	0
Écart d'équivalence	0	0	0	0
Réserve légale	12 039	0	0	12 039
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0	0	0
Réserves réglementées	0	0	0	0
Autres réserves	0	0	0	0
Report à nouveau	-41 569	0	28 896	-70 465
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	-28 896	60 408	-28 896	60 408
Subventions d'investissement	0	0,00	0	0
Provisions réglementées	0	0,00	0	0
Total des capitaux propres	4 715 998	60 408	0	4 776 406

3.2.3 Actions détenues en propre

Néant

3.2.4 Provisions pour risques et charges

En K€	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
Rubriques			Utilisées	Non- utilisées	
Provisions pour risques	20,00				20,00
Provisions pour charges					
Total	20,00	-	-	-	20,00

3.2.5 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes en K€	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9,20	9,20	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières diverses	36 046,27	6 170,99	10 982,91	18 892,38
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 473,02	3 473,02	0,00	0,00
Dettes fiscales et sociales	627,49	627,49	0,00	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	54,09	20,62	33,47	0,00
Autres dettes	6 067,31	6 067,31	0,00	0,00
Produits constatés d'avance	13 945,67	13 945,67	0,00	0,00
Total	60 223,05	30 314,30	11 016,38	18 892,38

3.2.6 Etat des dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

3.2.7 Nature et rythme de reprise des produits constatés d'avance, nature et montant des écarts de conversion et différences d'évaluation – passif

Rubriques en K€	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Produits constatés d'avance	13 945,67	13 945,67	0,00
Total	13 945,67	13 945,67	0,00

3.3 Notes sur le compte de résultat

3.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par catégorie et marchés géographiques

Chiffres d'affaires HT (en K€)	2025	2024	Variation	% Variation
Revenus des Immeubles	203 085,70	176 146,80	26 938,90	15%
Refacturation d'Assurances	286,74	211,17	75,57	36%
Refacturation d'Impôts	19 552,19	16 864,58	2 687,60	16%
Refacturation diverses	117,56	0,00	117,56	0%
Total	223 042	193 223	29 820	15,43%

3.3.2 Nature et montants des produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice, des produits et des charges imputables à un autre exercice, des quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Etat des produits à recevoir

Rubriques en K€	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients - Factures à établir	1 671,22	1 671,22	0,00
Etat - Produit à recevoir	112,91	112,91	0,00
Débiteurs divers - Produits à recevoir	199,09	199,09	0,00
Total	1 983,22	1 983,22	0,00

Etat des charges à payer

Rubriques en K€	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs Factures non parvenues	3 224,88	3 224,88	0,00
Etat charges à payer	621,96	621,96	0,00
Total	3 846,83	3 846,83	0,00

3.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Commissaire aux comptes 2025
Honoraires afférents à la certification des comptes	70,37
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	5,07
Total	75,44

3.3.4 Nature des charges et produits exceptionnels

Néant

4 Informations relatives à la fiscalité

4.1 Incidence sur le résultat de l'exercice de toute modification d'impôt votée entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes

Néant

4.2 Crédit d'impôts

Néant

4.3 Corrections exceptionnelles

Néant

4.4 Autres informations liées à la fiscalité

4.4.1 Impôt sur les sociétés

La société AGLM IMMO fait partie, depuis le 01/01/2016, du groupe fiscal constitué par SGAM AG2R LA MONDIALE établissant ses comptes en tant qu'entreprise combinante en application des articles 223 A et suivants du Code général des impôts.

Les personnes morales dénuées de capital social mentionnées au deuxième alinéa de l'article 223 A du CGI, liées par un lien de combinaison à l'entité SGAM AG2R LA MONDIALE, sont obligatoirement membres du groupe fiscal dont cette dernière est la tête de groupe.

Au titre de chacun des exercices sociaux au cours desquels les résultats des Entités Intégrées sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du groupe fiscal, les Entités Intégrées versent à SGAM AG2R LA MONDIALE, à titre de contribution au paiement de l'impôt du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'Impôt sur les Sociétés et aux Contributions qui auraient grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les Entités Intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les Entités Intégrées reçoivent à titre définitif de SGAM AG2R LA MONDIALE une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés et de Contributions, immédiate, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette ; en conséquence l'Entité intégrée sera privée de report de son déficit ou de sa moins-value nette pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

De même, la fraction des crédits d'impôt utilisés par le groupe fiscal qui excède le montant imputé par les membres sur leur propre charge d'impôt, leur sera remboursée par SGAM AG2R LA MONDIALE.

En conséquence, les Entités intégrées sont privées des crédits d'impôt et réductions d'impôts qui leur ont été remboursés par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Pour le calcul de la contribution due à la Sgam, les taux d'imposition sont, suivant la nature des produits, ceux qui lui seraient applicables si elle était imposée séparément en fonction de l'article 219 du CGI.

Au titre de l'exercice 2025, le surcoût net global de contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises introduite par la loi de finances 2025, constaté par SGAM AG2R LA MONDIALE au niveau du groupe fiscal et résultant de la différence entre le total des contributions que les entités qui auraient été éligibles en propre auraient eu à supporter si elles étaient seules, et la contribution calculée au niveau du groupe fiscal, sera, par exception au principe susvisé, réparti entre les entités intégrées au prorata de la part que chacune constitue dans la base de calcul de cette contribution au niveau du groupe, au-delà de la charge de contribution qui leur est affectée directement le cas échéant comme si elles étaient imposées séparément.

Chaque société comptabilise la charge et/ou les produits d'impôt et les surcoûts éventuels pour la quote-part supportée le cas échéant.

4.4.2 Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (CEBGE)

L'article 48 de la loi de finances pour 2025 a instauré une contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés, due par les grandes entreprises au titre de l'exercice clos au 31-12-2025, dès lors que leur chiffre d'affaires (ou le chiffre d'affaires cumulé des membres du groupe fiscal auquel elles appartiennent) dépasse un milliard d'euros. Cette contribution est calculée par application d'un taux compris entre 20,6% et 41,2% à la moyenne de l'impôt sur les sociétés des exercices 2024 et 2025 calculé au niveau du groupe fiscal le cas échéant.

Au titre de l'exercice 2025, la société AGLM IMMO a comptabilisé une charge de 2 593 k€ à hauteur de sa quote-part dans la base de calcul de la contribution sur les bénéfices du groupe fiscal auquel elle appartient, selon les dispositions de l'avenant à la convention d'intégration fiscale exposant les modalités de répartition du surcoût sur le groupe fiscal induit par l'application du taux maximal à la globalité de l'impôt du groupe.

4.4.3 Impôt minimum mondial (Pilier 2 des règles Globe)

La société appartient au groupe d'entités multinationales EMN Globe AG2R La Mondiale selon les règles définies à l'article 223 VJ-1 du CGI, dont l'entité déclarante et mère ultime est la SGAM AG2R LA MONDIALE (SIREN 502858418), également entité mère du groupe combiné et dont le siège social est situé en France. Le groupe intervient sur neuf juridictions et comprend 139 entités constitutives dont 5 établissements stables (périmètre 2024). Au titre de l'exercice 2024, le groupe remplit les critères d'exemption d'impôt sur 8 juridictions (France, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Nouvelle Calédonie, Ile Maurice, Singapour) dans le cadre des mesures transitoires de protection fondée sur la déclaration qualifiée – article 223 VZ et 223 VZ bis du CGI, et aucun impôt complémentaire n'est dû au titre de la 9ème juridiction (Polynésie). La première déclaration sera réalisée conformément au calendrier réglementaire au plus tard en juin 2026 au titre de l'exercice 2024. En raison de ses résultats et de l'activité du groupe, il est estimé qu'aucun impôt complémentaire ne sera dû au titre de l'exercice 2025.

Aussi la charge d'impôt complémentaire dans les comptes de l'exercice 2025 de la société et du groupe est nulle.

5 Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché

5.1 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Néant

5.2 Informations au titre des opérations réalisées avec les principaux actionnaires et les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Néant

6 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Néant

7 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

7.1 Engagements hors bilan

Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération en K€	Garanties données	Autres informations
Cautions bancaires des locataires	159 651,91		

7.2 Engagements hors bilan à l'égard d'entités liées

Néant

7.3 Engagements de crédit-bail

Néant

8 Informations relatives à l'effectif

Néant